



23^e séminaire du réseau Fratel des 27, 28 et 29 avril 2026

« Comment stimuler le déploiement et la concurrence par le partage d'infrastructure et améliorer la qualité de service des nouveaux réseaux télécoms ? »

PROGRAMME

À l'invitation de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications du Congo (ARPTC) et de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep) France

27 avril 2026

[Matinée réservée aux autorités membres de Fratel]

9h30-11h00 Réunion des dirigeants d'autorité de Fratel

(Séance réservée aux Présidents, Membres de Collège, Directeurs généraux des autorités membres de Fratel)

11h00-11h30 Présentation des réponses des membres de Fratel au questionnaire sur l'aménagement numérique du territoire, le partage d'infrastructure et la qualité de service par le Secretariat exécutif

11h30-12h00 Point sur le plan d'action Fratel

(Séance réservée aux autorités membres de Fratel)

Groupes de travail, formation Regnum et programme iPRIS

12h30 Déjeuner

14h30-16h30 : Atelier sur les réseaux communautaires avec l'Internet Society

Animateur

-M. Imaja ITULELO MATIYBU, Directeur par intérim et Chef de service
Télécommunications, Direction des relations internationales - ARPTC (RDC)

Intervenants

- M. Jean-Baptiste MILLOGO, Directeur en charge des technologies et du développement de l'Internet -Internet Society
- Mme Chako ARMANT, Directrice des programmes - La Différence

16h30 Fin de la première journée

19h30 Diner de gala

28 avril 2026

09h00-10h00 Cérémonie d'ouverture

- Allocution de bienvenue de M. Christian KATENDE, Président de l'ARPTC de la République Démocratique du Congo
- Allocution de Mme Laure DE LA RAUDIERE, Présidente de l'Arcep France, Présidente 2026 de Fratel par intérim
- Allocution de José Mpanda KABANGU Ministre des Postes et des Télécommunications

Photo de famille et pause-café

10h00-12h00 Table ronde 1 – Quels impacts des modes de partage d'infrastructures mobiles sur la concurrence ?

Le partage de réseaux peut constituer, pour les opérateurs mobiles, un moyen de réduire leurs coûts de déploiement par site, notamment afin d'optimiser les investissements d'amélioration de la couverture de services mobiles sur un territoire. Cependant, le partage de réseaux entre opérateurs est susceptible de réduire leur autonomie technique et commerciale et de restreindre les incitations à l'investissement et à l'innovation. Lors de cette table ronde, les membres du réseau seront amenés à échanger sur les différents types de mutualisation et partage d'infrastructures mobiles dans leurs pays et les mesures prises pour encourager certaines formes de partage et pour réduire les risques concurrentiels inhérents à ces pratiques.

Présidente

- Mme Patricia AMAND, Membre du Conseil - ARTCI (Côte d'Ivoire)

Introduction

- Mme Rihab RABBAJ, analyste-Cullen International

Témoignages

- M. Patrick MPENGE, Responsable des réseaux fixes et mobiles - Vodacom RDC
- M. Maixent BEKANGBA, Directeur Général - Helios Towers RDC
- M. Ousmane NDIAYE, Chef du Département Infrastructures et Territorialité - ARTP (Sénégal)

11h00-12h00 Session de questions-réponses de la table ronde

12h00 Déjeuner

13h30-15h30 Table ronde 2 – Comment faciliter le déploiement des réseaux de fibre optique dans une dynamique favorisant la concurrence et l’innovation ?

Le déploiement de nouveaux réseaux en fibre optique jusqu’à l’abonné, peut amener au partage d’une partie de l’infrastructure, là où cela semble pertinent pour optimiser les investissements sur le territoire. Dans ce contexte, l’opérateur qui construit l’infrastructure peut volontairement donner accès à son réseau aux autres opérateurs ou se le voir imposer par la réglementation. Par ailleurs, dans certains pays, l’utilisation obligatoire du backbone national peut également engendrer des problématiques, concurrentielles, tarifaires et de qualité de service. Dans d’autres pays, la construction d’un réseau commun ou le co-investissement ont été favorisés. Lors de cette table ronde, seront abordées les mesures prises par les régulateurs, le cas échéant de manière coordonnée avec les pouvoirs publics pour faciliter le déploiement des réseaux de fibre optique, notamment dans les zones où les collectivités publiques investissent, en tenant compte des objectifs de concurrence et de connectivité.

Présidente

- Mme Lydie OMANGA, Vice-Présidente - ARPTC (RDC)

Introduction

- M. Dinyuy Tata BOLIVIAN, spécialiste en développement numérique - Banque mondiale

Témoignages

- M. Kowiyou SAFIOU, Directeur des innovations et des affaires internationales - Arcep Gabon

- M. Youness AIT SI AHMAD, Chef du service technique - ANRT (Maroc)

- Mme Adja Aissatou DIOP, cheffe de produit du projet Djoliba - Orange Afrique et Moyen-Orient

- M. Gilbert LUMBU, Directeur commercial - Liquid Telecom

14 h30-15h30 Session de questions - réponses de la table ronde

15h30 Pause-café

16h00-18h00 Table ronde 3 - Quelles mesures pour s'assurer de la qualité d'exploitation des nouveaux réseaux télécom ?

Il importe pour les régulateurs de s'assurer de la qualité de déploiement et de l'exploitation des nouveaux réseaux fixes, en particulier de fibre optique, et mobiles afin de pérenniser ces infrastructures et de satisfaire les utilisateurs. Les acteurs du secteur et le régulateur peuvent être amenés à prendre des mesures concrètes pour améliorer la fiabilité et la maintenance, assurer la qualité des interventions, notamment les processus de raccordement et réparer les malfaçons et pannes. Certains régulateurs rendent compte de ces situations à travers la publication d'observatoires ou de cartographie, voire imposent des critères de performance dans certaines conditions ou segments de marché. Dès lors, les enjeux liés à la qualité du déploiement et de l'exploitation des nouveaux réseaux télécom et leur pérennité feront l'objet des discussions lors de cette table ronde.

Président

- M. Marc SAKALA, Directeur général - ARPCE (République du Congo)

Introduction

- M. Wilgon Berthold TSIBO, Directeur Afrique - Tactis

Témoignages

- Mme Laure DE LA RAUDIERE, Présidente - ARCEP (France)

- M. Jean-Baptiste MILLOGO, Directeur en charge des technologies et du développement de l'Internet - Internet Society

17h00-18h00 Session de questions - réponses de la table ronde

Atelier sur protection des données et la lutte contre la désinformation

Animateur

-M. Imaja ITULELO MATIYBU, Directeur par intérim et Chef de service Télécommunications, Direction des relations internationales - ARPTC (RDC)

Intervenants

-M. Thys Kazad, Responsable de la politique publique pour l'Afrique, Accès et Connectivité
-Meta

18h30 Cérémonie de clôture

-Allocution de M. Christian KATENDE, Président de l'ARPTC de la République Démocratique du Congo

-Allocution de Mme Laure DE LA RAUDIERE, Présidente de l'Arcep France, Présidente 2026 de Fratel par intérim

-Allocution d'Augustin Kibasa MALIBA, Ministre de l'économie numérique

29 avril 2026

10h00-15h00 rencontres informelles - Descente du fleuve Congo à bord du bateau Majestic River

